

# Les droites radicales en Belgique francophone

Caroline Close, Marco Ognibene

## Introduction

Alors que l'extrême droite flamande s'affiche comme une force politique de premier plan<sup>1</sup> et que le Front national français – aujourd'hui Rassemblement national – a réussi à s'imposer comme une force politique *relevante* ces dernières décennies<sup>2</sup>, l'extrême droite francophone n'est jamais parvenue à s'implanter durablement. Les recherches pointent un certain paradoxe. Alors que la Wallonie et Bruxelles présentent un terrain propice au développement d'acteurs de droite radicale et qu'il existe un potentiel de demande au niveau des électeurs, l'offre de partis de droite radicale reste peu structurée.

Ce chapitre met en lumière les caractéristiques de cette offre. Une première partie retrace la genèse des partis de droite radicale en Wallonie et à Bruxelles et met en avant l'éclatement de cette famille. Une deuxième partie s'intéresse à leur organisation et à leur idéologie. Nous soulignons la faiblesse et l'instabilité organisationnelle de ces acteurs, affectant leur capacité à s'implanter durablement au niveau local et dans les sphères institutionnelles. En analysant le contenu programmatique de formations de droite radicale francophones actuelles (Agir, Nation, Droite populaire), nous mettons en avant leurs divergences idéologiques. Enfin, une dernière partie s'intéresse à la *demande* et examine le profil, les attitudes et les opinions de l'électorat de certaines de ces formations (Parti populaire, Listes Destexhe) au scrutin de 2019.

---

<sup>1</sup> Voir le chapitre sur le Vlaams Belang dans cet ouvrage.

<sup>2</sup> P. Delwit (éd.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012.

## L'histoire d'une « famille » éclatée

### De l'extrême droite fascisante aux mouvances poujadistes : les racines des droites radicales francophones

Une première formation d'extrême droite émerge dans le courant des années 1930, sous les traits du *rexisme*<sup>3</sup>. Dirigé dès 1935 par Léon Degrelle, Rex défend une idéologie nationaliste et promeut un État corporatiste. Né d'une dissidence de l'Union catholique, le parti se revendique des valeurs catholiques traditionnelles. En 1936, il s'impose comme la quatrième force du pays, avec vingt et un députés. Avec seize sièges, le Vlaams Nationaal Verbond (VNV) devient cinquième. Rex décroche 18 % des voix à Bruxelles, 16 % en Wallonie et 7,1 % en Flandre. Néanmoins, les scrutins communaux de 1938 et l'élection législative de 1939 (quatre députés) ne confirment pas cette percée électorale<sup>4</sup>. Au début des années 1940, le parti entre dans un processus de « fascisation » et collabore avec les autorités allemandes. À la fin de la guerre, Rex est dissous et Léon Degrelle s'exile<sup>5</sup>.

L'extrême droite est pratiquement absente du paysage politique francophone de 1945 à la moitié des années 1970<sup>6</sup>. La période voit néanmoins apparaître des mouvances « poujadistes »<sup>7</sup> ou populistes difficilement classables à l'extrême droite<sup>8</sup>, incarnées par exemple par l'UDRT (Union démocratique pour le respect du travail). Créée en 1978, cette formation se présente comme le défenseur des petits commerçants et des professions libérales et s'oppose à la fiscalité sur le travail<sup>9</sup>. Son discours inclut aussi une critique acerbe des élites politiques, des syndicats, de l'étatisme et du « système » politique. L'UDRT recueille jusqu'à 7 % des suffrages et trois députés en 1981, principalement à Bruxelles. Mais, en 1985, le parti ne recueille plus que 3,9 % et un seul siège (pour son président, Robert Hendrick). L'UDRT disparaît au début des années 1990, après une dérive vers un discours xénophobe<sup>10</sup>.

<sup>3</sup> P. Delwit, *La Vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 3<sup>e</sup> édition, 2011.

<sup>4</sup> F. Balace, « Rex aux élections communales de 1938 », in *Les Élections communales et leur impact sur la politique belge (1890-1970)*, Bruxelles, Crédit communal, 1994, p. 231-252.

<sup>5</sup> P. Delwit, « Le Front national (FN) », in P. Delwit, J.-B. Pilet, É. van Haute (éds), *Les Partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 236.

<sup>6</sup> CRISP, « Nouvelles formes et tendances d'extrême droite en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 140, 1962.

<sup>7</sup> P. Delwit, « Le Front national (FN) », *op. cit.*, p. 236-237.

<sup>8</sup> P. Delwit, J.-M. De Waele, A. Rea, « Les étapes de l'extrême droite en Belgique », in P. Delwit, J.-M. De Waele, A. Rea (éds), *L'Extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1998, p. 62.

<sup>9</sup> P. Van Eesbeeck, *L'UDRT. De la révolte antifiscale des indépendants au libéralisme antiradical*, Bruxelles, ULB, 1985.

<sup>10</sup> P. Delwit, J.-M. De Waele, A. Rea, *op. cit.*, p. 62.

## 1985-2007 : le Front national belge, acteur central de l'extrême droite francophone

Dans la période contemporaine, le développement de l'extrême droite francophone débute dans les années 1980. Il s'opère d'abord à Bruxelles, région où se « concentre nombre de malaises sociétaux »<sup>11</sup> et où « l'encadrement social des familles politiques traditionnelles est le plus faible »<sup>12</sup>. Plusieurs formations « vivent »<sup>13</sup>, recueillant entre 0,1 % et 0,6 % lors des élections de 1981, 1985 et 1987 : le Parti national belge (PNB-BNP), l'Union nationale des francophones (UNF), l'Union nationale et démocratique (UND) et le Parti de la liberté et du citoyen (PLC).

Deux se distinguent dans la moitié des années 1980. Ces organisations mettent au cœur de leur programme et de leurs actions la lutte contre l'immigration, particulièrement non européenne. Le Parti des forces nouvelles (PFN) est issu de mouvements d'extrême droite actifs dans les années 1970 (Front de la jeunesse, Forces nouvelles). Le Front national (FN) est créé en 1985 par le docteur Daniel Féret, ancien membre du Parti libéral (PLP) puis de l'UND<sup>14</sup>. Ces deux formations tentent de bénéficier de l'effet médiatique du succès du FN français à l'élection européenne de 1984 (11 % et dix sièges). Le FN belge sera plus efficace à cet égard que le PFN. La compétition entre ces deux porte-parole de l'extrême droite se solde d'ailleurs par la dissolution du PFN. Celui-ci échoue à s'implanter localement, même à Bruxelles et à Liège où se trouvent les cellules actives du parti. Entre 1989 et 1991, plusieurs militants et cadres du PFN rejoignent le FN. D'autres, à Liège, créent Agir (Avant-garde d'initiative régionaliste), en désaccord avec la dérive antisémite de la section bruxelloise du PFN. Agir constituera l'un des principaux concurrents du FN en Wallonie dans les années 1990.

Aux élections de 1985, le Front national n'est encore qu'un petit groupuscule sans véritable cohésion idéologique. Il récolte 0,5 % des voix à Bruxelles. En 1987, l'organisation se structure davantage et réussit à mieux pénétrer au niveau local. La liste Front national-Nationaal Front (FN-NF) enlève 1,2 % et « obtient plus de voix que celles du Vlaams Blok d'une part et des communistes d'autre part »<sup>15</sup>. Mais c'est aux élections communales de 1988 que le FN enregistre son véritable premier succès, en décrochant 4 % des voix à Molenbeek et son premier conseiller communal (tableau 4). À l'élection régionale de 1989, le parti décroche 3,3 % et deux députés. Le PFN plafonne à 1 %<sup>16</sup>.

À la suite de ces scrutins, le FN pénètre les différents sous-systèmes belges et s'étend en Wallonie. Trois phases peuvent être identifiées : une première phase d'expansion jusqu'au milieu des années 1990 ; une phase de reflux aux élections de 1999 (régionale, fédérale, européenne) et 2000 (locales) ; une troisième séquence, où le FN « rebondit » entre les élections fédérales de 2003 et 2007. Après le scrutin de 2007, le

<sup>11</sup> P. Delwit, « Le Front national (FN) », *op. cit.*, p. 237.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> P.-H. Brewaews, V. Dahaut, A. Tolbiac, « L'extrême droite francophone face aux élections », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1350, 1992.

<sup>15</sup> X. Mabilie, E. Lentzen, « Les élections du 13 décembre 1987 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1179-1180, 1987.

<sup>16</sup> P. Delwit, J.-M. De Waele, A. Rea, *op. cit.*, p. 62.

Front national s'évapore et l'extrême droite francophone se morcelle (voir *infra*, 2014-2018 : Agir et Nation...).

À l'élection fédérale de 1991, le FN dépose pour la première fois des listes en Région wallonne. Il recueille 1,7 % des voix et réalise ses meilleurs scores à Namur (5,9 %), Charleroi (4,7 %) et Nivelles (4,4 %). À Liège, ce sont les listes Agir qui concentrent les voix de l'extrême droite (4,7 %) <sup>17</sup>. À Bruxelles, le FN atteint 5,7 % et son premier député à la Chambre (tableau 2) <sup>18</sup>.

En 1994, le parti obtient un siège de député européen (Daniel Féret). En termes absolus, la progression est impressionnante : le parti passe de 7 596 voix en 1987, à 64 992 voix en 1991, puis à 175 732 en 1994 aux élections européennes <sup>19</sup>. Aux élections communales de 1994, le FN fait un bond en Région wallonne et recueille vingt-six conseillers communaux, dont six à La Louvière (14,4 % des voix), cinq à Charleroi (10,5 % des voix) et trois à Namur (7,2 %), alors que le parti était quasi inexistant au scrutin de 1988 (tableau 3). Les listes Agir obtiennent huit conseillers communaux <sup>20</sup>. En Région bruxelloise, la poussée frontiste est particulièrement forte, avec un total de quarante-six conseillers communaux enlevés. Les listes FN atteignent des niveaux record à Molenbeek (16,6 %), Anderlecht (13,2 %) et Koekelberg (12,6 %), où le parti devient la troisième formation représentée au conseil communal <sup>21</sup> (tableau 4).

Cette percée est confirmée aux élections régionales et fédérales de 1995 (tableaux 1 et 2) : le FN franchit la barre des 5 % en Wallonie, atteint 7,6 % à Bruxelles <sup>22</sup> et obtient deux députés à la Chambre. En Wallonie, le parti enlève de 8 à 9 % des voix dans les circonscriptions de Charleroi-Thuin (où il obtient un élu à la Chambre) et Mons-Soignies <sup>23</sup>. Dans la circonscription de Liège, le score du FN (4,7 %) dépasse celui des listes Agir (3,1 %) <sup>24</sup>. Aux élections régionales, le FN conquiert six députés à Bruxelles et deux en Région wallonne. Néanmoins, ce succès s'accompagne d'un échec pour le FN : sans élu au Sénat, il ne peut prétendre à un financement public – l'accès au financement public des partis étant conditionné à l'époque à l'obtention d'un siège à la Chambre *et* d'un siège au Sénat. Or, la liste déposée pour l'élection au Sénat a été invalidée, certaines signatures de parrainage ayant été jugées frauduleuses <sup>25</sup>.

<sup>17</sup> X. Mabilie, E. Lentzen, P. Blaise, « Les élections législatives du 24 novembre 1991 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1335-1336, 1991, p. 17-20.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 24-25.

<sup>19</sup> P. Delwit, J.-M. De Waele, A. Rea, *op. cit.*, p. 67.

<sup>20</sup> Trois à Namur, deux à Liège, un à Seraing, un à Verviers, un à Mouscron.

<sup>21</sup> E. Arcq, P. Blaise, V. de Coorebyter, « Les résultats des élections communales du 8 octobre 2000. I. En Wallonie et à Bruxelles », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1481-1482, 2000, p. 79.

<sup>22</sup> E. Lentzen, P. Blaise, « Les élections du 21 mai 1995. I. La Chambre et le Sénat », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1481-1482, 1995, p. 6.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 17-23.

<sup>25</sup> P. Delwit, *op. cit.*, p. 239.

**Tableau 1.** Le Front national. Résultats aux élections fédérales en Wallonie (1991-2010)

Élections fédérales	%
1991	1,7 %
1995	5,1 %
1999	4,0 %
2003	5,6 %
2007	5,6 %
2010	1,4 %

Source : P. Delwit, « Le Front national (FN) » in P. Delwit, J.-B. Pil et, É. van Haute (éds), *Les Partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 242.

**Tableau 2.** Nombre de parlementaires du Front national

	Chambre		Sénat	
1985	0	212	0	106
1987	0	212	0	106
1991	1	212	0	106
1995	2	150	0	71
1999	1	150	0	71
2003	1	150	2	71
2007	1	150	1	71
2010	0	150	0	71

Source : P. Delwit, « Le Front national (FN) » in P. Delwit, J.-B. Pil et, É. van Haute (éds), *Les Partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 241.

**Tableau 3.** Le Front national et les élections communales de 1988 à 2006 en Région wallonne

	1988		1994		2000		2006	
	%	Sièges	%	Sièges	%	Sièges	%	Sièges
Nivelles			6,8	1				
Ottignes-Louvain-la-Neuve			3,9					
Perwez			1,9					
Tubize			4,6					
Waterloo			3,5				2,6	
Charleroi	0,4		10,5	5	6,3	3	9,5	4
Châtelet							9,8	3
Courcelles							10,7	3
Fleurus							9,1	2
Farciennes					6,6	1		
Manage			10,2	2				
Seneffe			5,5					

	1988		1994		2000		2006	
	%	Sièges	%	Sièges	%	Sièges	%	Sièges
Dour			7,4	1	3,3	0		
Honnelles							3,0	
Mons			7	2			8,4	3
Mouscron	1,2							
La Louvière			14,4	6	2,9		8,6	3
Lobbès			1,8					
Pont-à-Celles							12,6	3
Quaregnon							11,3	2
Saint-Ghislain							6,4	1
Tournai	0,8							
Herstal			3,5					
Liège	0,9		5	2	3		4,2	1
Seraing			4,4	1				
Dison			7,8	1				
Spa			4,5					
Verviers			7,5	2				
Waremme							3,6	
Sainte-Ode			1,1					
Anhee			3,4					
Dinant			3,4					
Gedinne			1,7					
Havelange			2,3					
Yvoir			2,4					
Andenne			3,5					
Fosses-la-Ville			4,8		2,2			
Gembloux			2,8					
Gesves			2,9					
Jemeppe-sur-Sambre					2,1			
Namur			7,2	3	2,7		2,9	
Profondeville			3,4					
Sambreville							6,8	1
Sombreffe			3,6					
Namur							2,3	
Cerfontaine			1,4					
Couvin			1,9					

Florennes			2,8				
Philippeville			2,2				
Walcourt			4,1				
Wallonie		0		26		4	26

Source : P. Delwit, « Le Front national (FN) » in P. Delwit, J.-B. Pilet, É. van Haute (éds), *Les Partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 239-240.

**Tableau 4.** Le Front national et les élections communales de 1988 à 2006 en Région bruxelloise

	1988		1994		2000		2006	
	%	Sièges	%	Sièges	%	Sièges	%	Sièges
Anderlecht	3,1		13,2	6	3,1		3,9	1
Auderghem			5,8	1				
Berchem-Sainte-Agathe			8,8	2				
Bruxelles	1		9,3	4	2,8		2,8	
Etterbeek			8,8	2				
Forest			9,6	3				
Ganshoren			9,4	2				
Ixelles			8	3	1,7			
Jette			9,6	3	2,7			
Koekelberg			12,6	3	3,6			
Molenbeek	4	1	16,6	7	5,7	2	4,1	1
Saint-Gilles			6,9	2	2,7			
Saint-Josse	2,4							
Schaerbeek	1,2		9,6	5			1,9	
Uccle			5,7	2	1,3		3,4	
Watermael-Boitsfort			3,8					
Woluwe-Saint-Lambert			5,5	1				
Woluwe-Saint-Pierre			2,8					
Région bruxelloise		1		46		2		2

Source : P. Delwit, « Le Front national (FN) » in P. Delwit, J.-B. Pilet, É. van Haute (éds), *Les Partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 241-242.

Dans un second temps, les élections de 1999 et 2000 marquent une phase de recul. Les scores du FN stagnent, voire reculent. En 1999, le parti perd son député européen. En Région wallonne, son score au scrutin fédéral diminue à 4 % (- 1,1 point de pourcentage). Une des raisons de cette chute peut être attribuée à la division. D'autres listes ont été déposées, composées de membres dissidents du FN, telles que les listes du Front nouveau de Belgique (FNB, fondé en 1996 par Marguerite Bastien, ex-députée FN), le Front national-Fédération wallonne (FN-FW), le Front de la nation belge

– Parti (FNBP)<sup>26</sup>. Ensemble, ces listes recueillent autour de 5 % des voix en Wallonie. En revanche, Agir ne présente plus de candidats<sup>27</sup> et disparaît. À Bruxelles, le FN passe de la cinquième place en 1995 (7,6 % des voix) à la septième en 1999 (2,6 % des voix), derrière le Vlaams Blok, premier parti flamand à Bruxelles<sup>28</sup>. Le FN perd d'ailleurs son élu bruxellois. Sa représentation parlementaire est réduite à un seul député fédéral (tableau 2), dans la circonscription de Charleroi-Thuin, seule circonscription où la liste FN, emmenée par son président Daniel Féret, recueille plus de 5 % des voix (6,8 %)<sup>29</sup>.

Aux élections communales de 2000, le FN dégringole. Le parti ne présente des listes que dans huit communes wallonnes et huit communes bruxelloises, alors qu'en 1994, il en présentait dans respectivement trente-six et dix-sept communes. Ses performances sont en net recul (tableaux 3 et 4). À La Louvière, il passe de 14,4 % à 2,9 % et à Anderlecht, de 13,2 % à 3,1 %. En outre, les listes présentées sont souvent incomplètes<sup>30</sup>. Cette chute du FN n'est pas compensée par un progrès de listes dissidentes ou par le Vlaams Blok<sup>31</sup>.

Une troisième phase, qui court des élections fédérales de 2003 à celles de 2007, montre un FN qui « rebondit ». En 2003, le parti enlève un député à la Chambre, dans le Hainaut, où il réalise son meilleur score (7,2 %)<sup>32</sup>. Quelques mois auparavant, le FN français faisait sensation en passant au deuxième tour de l'élection présidentielle<sup>33</sup>. En 2003, le FN belge décroche aussi deux sénateurs (un élu direct et un coopté). Ce dernier résultat lui donne accès au financement public des partis. Cette dotation<sup>34</sup> sera néanmoins suspendue à plusieurs reprises<sup>35</sup>, notamment suite à des défaillances dans la gestion comptable du parti. En 2004, le parti améliore ses scores aux élections régionales en Wallonie et à Bruxelles et obtient 4 députés dans chaque région.

Les performances du parti au niveau local en 2006 sont en demi-teinte. En Wallonie, le FN décroche un nombre de conseillers équivalent à celui, record, de 1994 : 26 conseillers. Il s'impose comme la principale force d'extrême droite, alors que plusieurs listes dissidentes ont été déposées<sup>36</sup>. Parmi celles-ci, le FN décroche un siège à Verviers et Force nationale un siège à Dison. À Bruxelles, le FN ne réitère pas son score de 1994 et ne décroche pas plus de deux conseillers (tableau 4). Le FN souffre surtout de la concurrence du Vlaams Blok, qui « a pris globalement la tête au

<sup>26</sup> P. Blaise, « Les résultats des élections législatives du 13 juin 1999 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1653-1654, 1999, p. 19-20.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 23-24.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>30</sup> E. Arcq, P. Blaise, V. de Coorebyter, *op. cit.*, p. 80.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 81-82.

<sup>32</sup> P. Blaise, V. de Coorebyter, « Les résultats des élections fédérales du 18 mai 2003 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1799-1800, 2003, p. 52.

<sup>33</sup> En 2002, le deuxième tour oppose Jean-Marie Le Pen à Jacques Chirac, candidat de la droite. Chirac est élu avec plus de 80 % des voix.

<sup>34</sup> Qui s'éleverait à 470 000 euros par an, d'après J. Faniel, « Le FN : combien de divisions ? », *La Revue nouvelle*, 2009, <https://www.revue nouvelle.be/Le-FN-combien-de-divisions>.

<sup>35</sup> P. Delwit, *op. cit.*, p. 241.

<sup>36</sup> J. Faniel, « Les résultats des élections communales du 8 octobre 2006 en Wallonie », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1946-1947, 2007, p. 45.



sein de l'extrême droite bruxelloise »<sup>37</sup>. Au total, le FN apparaît plus faible au scrutin de 2006 qu'aux élections fédérales de 2003 et régionales de 2004<sup>38</sup>. À l'élection de 2007, le FN maintient ses scores de 2003<sup>39</sup>, en particulier en Wallonie avec 5,6 % des votes. À Bruxelles, il recule, passant de 3,6 % à 2,9 %.

## 2007-2014 : l'éclatement du FN

À la fin de la décennie 2000, le Front national s'évanouit presque complètement du paysage politique belge. Suite à de multiples « affaires » et aux guerres de pouvoir entre dirigeants, le parti est littéralement disloqué.

En 2006, Daniel Féret est condamné pour propos racistes, en infraction à la loi Moureaux, et écope de dix ans d'inéligibilité et de 250 heures de travaux d'intérêt général<sup>40</sup>. En 2007, Jean-Marie Le Pen, président du FN français, demande à la justice belge l'interdiction d'utilisation du logo représentant une flamme par l'ancien président du FN belge, qui a déposé le sigle FN et le logo (la flamme tricolore) en son nom propre<sup>41</sup>. La même année, un putsch vise à exclure Daniel Féret du parti et à le remplacer par Michel Delacroix, alors vice-président du parti et sénateur et ancien avocat de Féret. Delacroix crée un Front national rénové, rejoint par le FNB<sup>42</sup>. Mais lui-même est rattrapé « par une vidéo où il apparaît, parodiant une chanson de Guy Béart pour tourner en dérision l'extermination des juifs durant la Deuxième Guerre mondiale »<sup>43</sup>, vidéo qui aurait été « balancée » par Daniel Féret<sup>44</sup>. En 2008, Delacroix abandonne la présidence de ce FN rénové au profit de Daniel Huygens, député wallon depuis 2004. Cette désignation est contestée par les députés wallons Charles Petitjean et Charles Pire (fondateur en 2005 de Force nationale aux côtés de Francis Detraux). Charles Petitjean, candidat rival à Huygens, crée la Fédération des nationalistes wallons (FNW)<sup>45</sup>. Aux élections régionales wallonnes de 2009, Charles Petitjean et Charles Pire s'allieront sur des listes FN Plus (Fraternité nationale pour plus de liberté, d'union et de solidarité)<sup>46</sup>.

Aux élections régionales de 2009 et fédérales de 2010, le Front national belge est totalement évanescent et est même incapable de présenter des listes dans plusieurs circonscriptions. Plusieurs entités se revendiquant du FN s'affrontent en 2009. Et d'autres groupuscules émergent, tels Wallonie d'abord (anciennement Force nationale, qui recueille près de 1,0 % des voix à l'élection du Parlement wallon) et

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>39</sup> P. Blaise, V. de Coorebyter, J. Faniel, « Les résultats des élections fédérales du 10 juin 2007 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1964-1965, 2007, p. 24.

<sup>40</sup> *Le Soir*, le 10 octobre 2006.

<sup>41</sup> *La Libre Belgique*, le 17 février 2007.

<sup>42</sup> J. Faniel, « Le FN : combien de divisions ? », *op. cit.*

<sup>43</sup> P. Delwit, *op. cit.*, p. 245.

<sup>44</sup> *Le Soir*, le 10 août 2009.

<sup>45</sup> *La Libre Belgique*, le 18 août 2012.

<sup>46</sup> *La Libre Belgique*, le 8 juin 2009.

Forces démocrates wallonnes. Suite aux résultats désastreux du FN, Daniel Huygens démissionne de la présidence. Patrick Cocriamont prend sa relève. Charles Pire et sa formation sont soutenus par Marine Le Pen, laquelle signera une convention faisant de Charles Pire le seul dépositaire en Belgique de l'usage du nom et du logo du FN. Charles Pire est alors considéré par les frontistes français comme une personne « respectable sans liens extrémistes, racistes et antisémites »<sup>47</sup>.

En 2012 néanmoins, Marine Le Pen veut mettre fin à cette convention. Elle engage une action en justice pour arrêter l'utilisation de la marque FN par le FN belge. Marine Le Pen gagne, le FN fait appel. Suite à l'arrêt de cette convention, Charles Pire fonde la Nouvelle Wallonie alternative (NWA). L'organisation menée par Patrick Cocriamont est renommée Démocratie nationale (DN, dirigée ensuite par Marco Santi). Une autre mouvance, « fidèle » à Daniel Féret et se revendiquant du FN « canal historique », subsiste sous la direction de Salvatore Nicotra, conseiller communal à Fleurus (voir *infra*).

Aux scrutins communaux de 2012, l'extrême droite apparaît totalement fragmentée. En Wallonie, elle se présente sous huit appellations différentes<sup>48</sup>, certaines utilisant encore le nom et le sigle du FN. La NWA dépose une liste dans quatre communes ; le FNW dans trois communes (plus une sous le sigle Union communale, à Pont-à-Celles). Le groupe dirigé par Salvatore Nicotra dépose à Charleroi une liste FN-belge (pour Famille nationale belge et européenne pour l'égalité, la générosité et l'éthique), et dans trois communes une liste Lepen (pour Ligue européenne, patriotique, égalitaire et nationaliste)<sup>49</sup>. DN dépose une liste à Charleroi. Wallonie d'abord ! dépose une liste dans neuf communes. À Saint-Ghislain, une liste Nouvelle alliance francophone (N-AF) est déposée.

Six conseillers sont élus sur des listes issues de l'extrême droite en Wallonie : deux à Charleroi (5,8 %, listes FN-belge), un à Fleurus (Salvatore Nicotra, sa liste Lepen récoltant 7,1 %), un à Châtelet (Lepen, 5,4 %), un à La Louvière (FNW, 4 %) et un à Dison (Wallonie d'abord !, 6,2 %). À Charleroi, l'ensemble des listes d'extrême droite recueille 11 % des suffrages<sup>50</sup> contre 13,1 % en 2006. Dans les communes bruxelloises, l'extrême droite s'effondre, tant du côté flamand que francophone<sup>51</sup>. Deux listes Nation sont déposées (voir *infra*), une à Evere (avec tout de même 4,5 % des voix) et une à Forest (1,2 %). Une liste Démocratie nationale est déposée à Woluwe-Saint-Lambert (1,2 %).

En 2014, l'extrême droite est à nouveau morcelée. Ensemble, les nombreuses listes présentées<sup>52</sup> ne dépassent pas 2 % des votes valablement exprimés<sup>53</sup>. Plus aucune ne se présente sous le signe FN.

<sup>47</sup> J.-L. Manise, « Quand le FN met l'extrême droite francophone à la porte », *Cesep*.

<sup>48</sup> J. Faniel, « Les résultats des élections communales du 14 octobre 2012 en Wallonie », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2204-2205, 2013, p. 9.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 9-10.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>51</sup> V. de Coorebyter, « Les résultats des élections communales du 14 octobre 2012 à Bruxelles », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2193-2194, 2013, p. 34.

<sup>52</sup> Wallonie d'abord, Nation, Front wallon (FW, un cartel issu du FN canal historique), NWA.

<sup>53</sup> P. Blaise, V. Demertzis, J. Faniel, C. Istasse, J. Pitseys, « Les résultats des élections fédérales et européennes du 25 mai 2014 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2242-2243, 2014, p. 25.

## 2014-2018 : Agir et Nation, tentatives de recomposition de l'extrême droite francophone

En 2016, la Cour d'appel de Liège<sup>54</sup> interdit à l'ASBL Front national belge d'utiliser ce nom comme dénomination sociale. L'ASBL est alors dirigée par Salvatore Nicotra, qui se revendique président depuis 2009 du FN dit « canal historique », dans la ligne de Daniel Féret. En janvier 2017, le Front national belge présidé par Salvatore Nicotra change de nom et devient Agir<sup>55</sup>.

La marque Agir fait stratégiquement référence à la formation dissidente du PFN du début des années 1990. En vue des élections de 2018, Agir rassemble des militants de plusieurs groupuscules, dont Wallonie d'abord ! et N-AF. Il forme aussi des alliances locales avec le parti des pensionnés. Agir présente des listes dans une dizaine de communes wallonnes, mais aucune à Bruxelles (tableau 5). Le parti n'obtient qu'un seul élu : Salvatore Nicotra à Fleurus.

Un autre pôle se crée autour de l'alliance du mouvement Nation et de la Nouvelle Wallonie alternative (NWA). La création de Nation date de 1999 et regroupe d'anciens militants du FN et du FNB. Présidée par Hervé van Laethem, Nation se définit comme « identitaire » et nationaliste. Le mouvement se présente une première fois en 2003, puis en 2006 et en 2012. En 2018 (tableau 5), Nation soumet douze listes en Wallonie et deux à Bruxelles. Ses résultats sont très modestes.

**Tableau 5.** L'extrême droite et les élections communales de 2012 et de 2018 en Région wallonne

	2012			2018		
	Liste	%	Sièges	Liste	%	Sièges
Belœil				Nation	3,2	
Charleroi	FN-belge	5,8	2	Agir	1,3	
	FNW	2,0				
	Nation	1,1		NWA-Nation	1,3	
	DN	0,5				
	NWA	0,5				
Châtelet	Lepen	54	1	Agir	3,6	
Courcelles	NWA	2,8				
Fleurus	Lepen	7,1	1	Agir	7,1	1
Frameries				Agir	2,0	
La Louvière	FNW	4,1	1	Agir	1,9	
Manage				Agir	4,1	
Momignies				Nation	2,8	

<sup>54</sup> M. Giot, « Le Front national belge doit changer de nom et de logo dans les 3 mois », *RTBF*, 11 octobre 2016.

<sup>55</sup> Agir, « Agir pour le changement – Historique », <https://parti-agir.be/historique>.

	2012			2018		
	Liste	%	Sièges	Liste	%	Sièges
Morlanwelz				Agir	4,3	
Pont-à-Celles	UC	4,1				
	Wallonie d'abord !	2,4				
Péruwelz				Nation	2,1	
Saint-Ghislain	N-AF	3,2				
Tournai				Nation	1,8	
Ans				Nation	2,2	
Verviers				Nation	0,7	
Saint-Hubert				Nation	1,0	
Chaufontaine				Agir	2,8	
Dison	Wallonie d'abord !	6,2	1	Agir	2,6	
Flémalle	Wallonie d'abord !	2,8				
Fléron				Agir	2,8	
Herstal	Wallonie d'abord !	1,9				
Liège				Agir	1,5	
Seraing	Wallonie d'abord !	3,1		Agir	1,2	
Couvin				Nation	3,3	
Fernelmont				Nation	2,6	
Gesves	NWA	1,2				
Namur	Wallonie d'abord !	2,3		Nation	1,2	
Sambreville	Lepen	4,1				
	Wallonie d'abord !	2,1				
Viroinval				Nation	3,0	
Wallonie			6			1

Source : Données issues du projet *Local Party Offer*<sup>56</sup>.

Malgré ces tentatives de recomposition, l'extrême droite francophone issue du FN apparaît quasi *irrelevante* (selon les termes de Sartori<sup>57</sup>) au lendemain des élections locales de 2018. En 2019, ces deux formations ne recueillent chacune qu'entre 0,4 et 0,5 des voix à l'élection régionale wallonne, et entre 0,1 % et 0,2 % des voix à la Chambre.

<sup>56</sup> J. Dodeigne, C. Close, V. Jacquet, G. Matagne (éds), *Les Élections locales du 14 octobre 2018 en Wallonie et à Bruxelles : une offre politique renouvelée ?* Genval, Vanden Broele, 2020.

<sup>57</sup> G. Sartori, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011.

## 2009-2019 : nouveaux acteurs à « la droite de la droite » ? Le Parti populaire, La Droite et les Listes Destexhe

Cette débâcle des héritiers du FN s'accompagne de l'émergence d'une droite radicale alternative qui se définit à la *droite de la droite*. Le principal protagoniste de cette mouvance est sans conteste le Parti populaire (PP). Le PP naît en novembre 2009 sous l'impulsion de Mischael Modrikamen, avocat médiatisé lors de son implication dans l'affaire du « Fortisgate » en 2008 au cours de laquelle il défend les actionnaires de la banque Fortis contre les administrateurs de la banque et l'État belge, et Rudy Aernoudt, ancien chef de cabinet de ministres libéraux et fondateur en 2008 du parti LiDé (Libéral et Démocrate).

« Situé à la droite du MR mais ne relevant pas de l'extrême droite »<sup>58</sup> – pas de l'extrême droite « classique » ou « traditionnelle »<sup>59</sup> –, le PP « s'affiche sans complexe à la droite de l'échiquier politique et mise sur deux axes de positionnements [...] : une posture ultralibérale sur les questions socio-économiques et un positionnement très ambivalent sur les questions d'immigration et de sécurité »<sup>60</sup>. Ce faisant, le PP tente de séduire deux pans de l'électorat francophone<sup>61</sup> : les franges les plus à droite du Mouvement réformateur (MR) et du Centre démocrate humaniste (cdH) et les électeurs de l'extrême droite<sup>62</sup>. Dans une vidéo publiée sur le site du PP en 2016<sup>63</sup>, le discours du parti se radicalise, reprenant les thèmes et la rhétorique de l'extrême droite « classique » : anti-immigration, menace islamique, théorie du complot, etc.<sup>64</sup>

Le PP se présente au scrutin anticipé de 2010. Sa percée reste limitée : 3,1 % à la Chambre (tableau 6) et un seul élu (Laurent Louis, dans le Brabant wallon). Ni Modrikamen ni Aernoudt ne sont élus. Le parti performe le mieux dans le Brabant wallon (5 % des voix en 2010, tableau 7), alors que les formations d'extrême droite n'y ont jamais vraiment percé. Ses performances sont inférieures à son score national dans le Luxembourg (2,4 %) et à Bruxelles (2,5 %).

**Tableau 6.** Le Parti populaire. Résultats électoraux et nombre de sièges au niveau fédéral – Wallonie (2010-2019)

Élections fédérales	%	Sièges
2010	3,1	1
2014	4,5	1
2019	3,2	0

Source : B. Biard, P. Blaise, J. Faniel, C. Istasse, C. Sägesser, « Les résultats des élections fédérales et européennes du 26 mai 2019 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2433-2434, 2019, p. 32.

<sup>58</sup> P. Blaise, V. Demertzis, J. Faniel, C. Istasse, J. Pitseys, *op. cit.*, p. 22.

<sup>59</sup> B. Biard, P. Blaise, J. Faniel, C. Istasse, C. Sägesser, « Les résultats des élections régionales et communautaires de 26 mai 2019 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2414-2415, 2019, p. 9.

<sup>60</sup> P. Delwit, « Le parti populaire (PP) », in P. Delwit, É. van Haute, J.-B. Pilet (éds), *Les Partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 269.

<sup>61</sup> Bien que le parti soit officiellement national.

<sup>62</sup> P. Delwit, « Le parti populaire (PP) », *op. cit.*, p. 270.

<sup>63</sup> Intitulée « Belgique : l'heure du choix, le discours vérité ».

<sup>64</sup> *Le Soir*, le 1<sup>er</sup> mars 2016.

**Tableau 7.** Le Parti populaire. Résultats aux élections fédérales dans les provinces wallonnes (2010-2019)

	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
	%	%	%	%	%	%
2010	5,0	2,5	2,8	3,1	2,4	3,1
2014	4,0	1,7	4,4	5,2	4,1	4,4
2019	2,5	1,7	3,4	3,6	2,9	2,9

Source : B. Biard, P. Blaise, J. Faniel, C. Istasse, C. Sägesser, « Les résultats des élections fédérales et européennes du 26 mai 2019 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2433-2434, 2019, p. 83.

Aux élections communales de 2012, les résultats sont modestes. Le Parti populaire obtient trois sièges : à Trooz avec 11,4 % des voix, à Frameries avec 7,9 %, à Verviers avec 6 %<sup>65</sup>. À Bruxelles, le PP est évanescent : 0,8 % à Bruxelles et 1,7 % à Molenbeek.

En 2014, le PP améliore son score, en décrochant à 4,5 % en Wallonie (1,7 % à Bruxelles) et en conservant un élu à la Chambre des représentants. Il améliore son score dans la plupart des circonscriptions, excepté dans le Brabant wallon et à Bruxelles. Au scrutin européen, le parti enlève 6 % des votes, mais n'obtient pas de député. En Wallonie, le PP décroche près de 100 000 voix, 4,9 % des suffrages<sup>66</sup> et un élu : André-Pierre Puget, tête de liste à Liège. Deux dissidences du PP, La Droite et Valeurs libérales citoyennes (VLC), obtiennent respectivement 1,2 % et 0,1 % des votes en Wallonie à l'élection fédérale.

La Droite naît en 2010 sous l'impulsion d'anciens militants du MR, du PP et du cdH. Un des fondateurs et porte-parole du mouvement est Aldo-Michel Mungo, ancien libéral ayant participé à la fondation du PP.

En 2018, le PP se présente dans quarante-sept communes (tableau 8)<sup>67</sup>. Il y enlève onze conseillers communaux. À Dison, le PP grimpe à 12,6 % et trois sièges. À Bruxelles, le PP est présent à Auderghem (2,2 %), Evere (3,7 %) et Watermael-Boitsfort (3,5 %). La Droite dépose seize listes en Wallonie et deux à Bruxelles. Elle réalise ses meilleurs scores à Farciennes (6 %), Châtelet (4,4 %, et un siège) et Erquelinnes (4,5 %). À noter également, la liste « J'existe » à Dinant menée par André-Pierre Puget (4 % des voix). Le député wallon a quitté le PP en 2015 et siège comme indépendant.

<sup>65</sup> J. Faniel, « Les résultats des élections communales du 14 octobre 2012 en Wallonie », *op. cit.*, p. 18.

<sup>66</sup> P. Blaise, V. Demertzis, J. Faniel, C. Istasse, J. Pitseys, « Les résultats des élections régionales et communautaires du 25 mai 2014 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2223-2224, 2014, p. 16.

<sup>67</sup> É. Paulis, C. François, « Les stratégies d'implantation locale de DéFI, du PTB et du PP à l'aune du scrutin local de 2018 », in J. Dodeigne, C. Close, V. Jacquet, G. Matagne (éds), *Les Élections locales du 14 octobre 2018 en Wallonie et à Bruxelles : une offre politique renouvelée ?* Genval, Vanden Broele, 2020, p. 109.

**Tableau 8.** Le Parti populaire et les élections communales de 2012 et 2018 en Région wallonne

	2012		2018	
	%	Sièges	%	Sièges
Awans			3,1	
Bastogne			1,5	
Beaumont			2,5	
Boussu			2,9	
Braine-l'Alleud			2,5	
Braine-le-Comte	1,4			
Braives			2,0	
Charleroi			4,5	1
Chimay			3,3	
Colfontaine			3,7	
Court-Saint-Étienne			4,1	
Dinant	2,2			
Dison			12,6	3
Eghezée	2,0			
Esneux			4,0	
Estaimpuis			2,9	
Fléron			6,5	1
Frameries	7,9	1	5,0	
Genappe			3,2	
Grâce-Hollogne			4,6	
Herstal			5,2	1
Huy	4,6		2,6	
La Bruyère			2,0	
La Louvière			2,4	
Lessines			4,4	
Liège	2,2		3,3	
Mons			2	
Mouscron			5	1
Namur			1,7	
Oreye			5	
Ottignes-Louvain-la-Neuve			2,4	
Oupeye			6,4	1
Pont-à-Celles	5,2		6,9	1
Remicourt			2,1	

	2012		2018	
	%	Sièges	%	Sièges
Saint-Ghislain			4,1	
Saint-Hubert			2,3	
Saint-Nicolas			5,4	
Sambreville			4,3	
Seraing			3,4	
Sivry-Rance			2	
Theux			5,3	
Trois-Ponts			4,6	
Trooz	11,4	1	7,7	
Tubize			5	
Verviers	6,0	1	7	2
Villers-la-Ville			2,5	
Wanze			6,2	
Waremme			4,2	
Wasseiges			2,1	
Wavre			2,7	
Yvoir	1,9			
Wallonie		3		11

Source : Données issues du projet *Local Party Offer*<sup>68</sup>.

Cependant, aux élections fédérales de 2019, les succès locaux du PP ne se concrétisent pas. Il enlève 3,2 % en Wallonie et perd son siège à la Chambre. La Droite passe de 1,2 % des voix en 2014 à 0,7 % des voix en 2019.

Cette élection voit l'arrivée d'un concurrent se positionnant également à « la droite de la droite » : les Listes Destexhe. Le parti naît en février 2019 sous l'impulsion d'Alain Destexhe, député bruxellois MR. Son ambition est de s'affirmer à la droite du MR, jugé trop au centre, voire trop de centre gauche<sup>69</sup>, surtout sur les politiques migratoires<sup>70</sup>. Le parti est renommé Libéraux démocrates en juin 2019. Les Listes Destexhe agrègent quelques élus du MR et sont rejointes par le dissident du PP André-Pierre Puget. Mais c'est un échec électoral. À Bruxelles, les Listes Destexhe obtiennent un petit succès d'estime (Alain Destexhe y est candidat). Mais, en Wallonie, les Listes ne recueillent que 1,4 % à la Chambre<sup>71</sup>.

<sup>68</sup> J. Dodeigne, C. Close, V. Jacquet, G. Matagne (éds), *Les Élections locales du 14 octobre 2018 en Wallonie et à Bruxelles : une offre politique renouvelée ?* Genval, Vanden Broele, 2020.

<sup>69</sup> *La Libre Belgique*, le 12 avril 2019.

<sup>70</sup> Alain Destexhe avait d'ailleurs quitté le MR suite à la signature du pacte mondial sur les migrations, dit Pacte de Marrakech. La signature du pacte avait entraîné le départ de la N-VA du gouvernement Michel en décembre 2018.

<sup>71</sup> B. Biard, P. Blaise, J. Faniel, C. Istasse, C. Säggerer, « Les résultats des élections fédérales et européennes du 26 mai 2019 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2433-2434, 2019, p. 30



Les résultats décevants de ces formations à *la droite de la droite* entraînent des recompositions. Mischaël Modrikamen quitte la politique et le PP est dissous en juin 2019. Les Listes Destexhe changent de nom et deviennent les Libéraux démocrates. Alain Destexhe quitte la présidence au profit de Claude Moniquet<sup>72</sup>, mais ce dernier abandonne la vie politique en mai 2020.

En septembre 2019, d'anciens élus du PP et de La Droite s'allient pour créer Droite populaire<sup>73</sup>, nouvelle formation à la droite du MR. Elle se définit comme « libérale-conservatrice »<sup>74</sup> et affirme vouloir se distancer de l'extrême droite en se focalisant sur des enjeux socio-économiques plutôt que sur des questions identitaires<sup>75</sup>.

## Organisation et idéologie

### (Dés)organisation

Dans la première partie, nous avons retracé la genèse et l'évolution des formations ayant incarné la droite radicale dans le paysage francophone belge. Aucune de ces formations n'a réussi à s'implanter durablement. Leur incapacité à s'établir comme des organisations pérennes s'explique par plusieurs caractéristiques organisationnelles.

Ces partis sont caractérisés par une forte personnalisation du pouvoir, que cela soit au FN « de » Daniel Féret ou au PP « de » Modrikamen, et par une forte concentration des pouvoirs dans les mains de ces *leaders*. Par conséquent, ces partis peinent à se structurer au-delà de l'établissement d'un bureau politique au service du président. En outre, les conflits interpersonnels sont fréquents. Ces désaccords mènent à des exclusions – pensons à celles de la députée FN Marguerite Bastien en 1995 et du député PP Laurent Louis en 2011 – et à de fréquents départs. Comme le note Pascal Delwit sur le FN, « lorsqu'il y a plus d'un parlementaire élu, une dissidence intervient rapidement »<sup>76</sup>. Cette observation se confirme pour d'autres formations, notamment le PP.

Au niveau externe, ces partis ne parviennent pas à s'institutionnaliser, tant au plan local que dans les Parlements fédéral et régionaux. Au plan communal, l'offre apparaît instable d'un scrutin à l'autre et ces partis peinent à s'inscrire comme des acteurs *relevants* du système politique<sup>77</sup>. L'instabilité électorale et organisationnelle de ces formations les empêche de se professionnaliser et de bénéficier de l'accès aux financements publics.

<sup>72</sup> *La Libre Belgique*, le 6 octobre 2019.

<sup>73</sup> En France, le mouvement Droite populaire a émergé en 2010 parmi les députés républicains (UMP). Le mouvement se positionne à la droite des Républicains et s'est rapproché du Rassemblement national au scrutin européen de 2019 et aux municipales de 2020.

<sup>74</sup> *L'Écho*, le 3 septembre 2019.

<sup>75</sup> *Le Soir*, le 3 septembre 2019.

<sup>76</sup> P. Delwit, *op. cit.*, p. 246-247.

<sup>77</sup> *Ibid.*

Et quand bien même les partis entrent dans les conditions d'accès à la dotation publique, celle-ci est souvent suspendue, soit à cause d'une mauvaise gestion comptable (le cas du FN dans les années 2000 ou encore celui du PP en 2015<sup>78</sup>), soit suite au départ du mandataire élu à la Chambre permettant l'accès à la dotation (le cas du PP suite à l'exclusion de Laurent Louis<sup>79</sup>). Pour ce qui a trait à Nation, sa faible activité électorale peut découler d'une stratégie en marge du jeu politique traditionnel, plus articulée à des dimensions extra-institutionnelles<sup>80</sup>.

Enfin, la crédibilité de ces acteurs pâtit de nombreuses « affaires », alors que la dénonciation d'une élite politique corrompue est l'un de leurs principaux *leitmotive*. Ainsi, en 2008, Daniel Féret est condamné par le Tribunal correctionnel de Namur pour fausses signatures de parrainage pour le dépôt des listes FN<sup>81</sup>. En 2014, il est condamné, aux côtés de sa compagne, par le Tribunal correctionnel de Bruxelles pour faux et usage de faux et abus de biens sociaux : entre 1989 et 2007, ils auraient utilisé le financement public destiné au parti à des fins personnelles<sup>82</sup>. Cette mainmise personnelle sur l'organisation et les ressources du parti explique en partie les conflits internes et les dissidences de plusieurs membres du FN.

Cette « infréquentabilité » ne se limite pas au *leader* du FN. Ainsi, Aldo-Michel Mungo, cofondateur de La Droite, est condamné en 2011 en premier appel pour loyers impayés<sup>83</sup>. Par ailleurs, les propos xénophobes et racistes des mouvements et personnalités de droite radicale sont fréquemment pointés par la justice. Nation est condamné pour incitation à la haine et discrimination raciale en 2006 suite à des tracts distribués en 2001<sup>84</sup>. Après son élection, Laurent Louis fait régulièrement les gros titres pour ses propos racistes et ses positions polémiques<sup>85</sup>. Son attitude est aussi jugée « nauséabonde », voire « abjecte » lorsqu'il rend publiques les photos du dossier d'autopsie de Julie et Mélissa, victimes du pédophile Marc Dutroux<sup>86</sup>.

## Diversité idéologique : la Droite populaire, Agir et Nation

La rhétorique de la plupart des formations identifiées dans ce chapitre est « classique » de l'extrême droite : postures sécuritaires, rejet de l'étranger et dénonciation de la classe et du système politique<sup>87</sup>. Au-delà de ce terreau commun, une grande diversité de priorités et de positionnements s'observe. Illustrons par la Droite populaire (DP),

<sup>78</sup> *Le Vif*, le 12 novembre 2015.

<sup>79</sup> *L'Écho*, le 1<sup>er</sup> mars 2011.

<sup>80</sup> Nation, « Sur les 20 ans de Nation ! (texte et vidéos) », <https://www.nation.be/sur-les-20-ans-de-nation-texte-et-vidéos>.

<sup>81</sup> *Sudinfo.be*, le 30 mai 2017.

<sup>82</sup> RTBF, « Daniel Féret, ancien président du FN, condamné à 38 500 euros d'amende », le 10 novembre 2014.

<sup>83</sup> *Le Soir*, le 22 mars 2013.

<sup>84</sup> *La Libre Belgique*, le 8 juin 2006.

<sup>85</sup> *Le Vif*, le 11 janvier 2013.

<sup>86</sup> VRT, « Attitude "nauséabonde" de Laurent Louis », le 20 avril 2012.

<sup>87</sup> P. Delwit, « Le parti populaire (PP) », *op. cit.*, p. 247.

Agir et Nation. Le programme de DP transparaît dans « Nos priorités »<sup>88</sup>, « Notre manifeste »<sup>89</sup> et « Notre profession de foi »<sup>90</sup>. Agir présente ses points de programme dans un document intitulé « Les bonnes raisons pour Agir »<sup>91</sup>. Pour Nation, nous nous référons à leurs dix propositions clés (« Nation en 10 points »<sup>92</sup>), à la présentation du « Solidarisme »<sup>93</sup> et à leur programme de 55 pages (« Nos propositions pour la Nation »<sup>94</sup>). Notons qu'au niveau de la forme, le programme de Nation apparaît comme le plus empreint de rhétorique conspirationniste. À l'inverse, la rhétorique de DP se présente comme la moins antisystème et la plus conforme au politiquement correct.

Sur l'immigration, les positions de DP, Agir et Nation sont assez similaires. Il s'agit de « stopper l'afflux » d'immigrants, spécialement les « illégaux » ou les « faux » réfugiés politiques que les partis distinguent des « vrais » réfugiés qu'il s'agit de traiter « avec toute l'humanité requise » (Nation). Les trois formations plaident pour le renvoi des « faux réfugiés », l'arrêt des régularisations, la restriction, voire l'interdiction du regroupement familial, mais aussi pour le renforcement des parcours d'intégration. Chez Nation, l'immigration est présentée comme « un outil du grand capital pour affaiblir [les] travailleurs »<sup>95</sup>. L'organisation plaide donc pour une « immigration zéro » et place la « remigration » au cœur de plusieurs de ses propositions.

En termes sécuritaires, il s'impose de renforcer le contrôle policier dans l'espace public et d'encourager une police de proximité, d'étendre le droit à la légitime défense, de sanctionner tous les délits et d'exécuter toutes les condamnations, d'expulser les délinquants étrangers, de déchoir de nationalité en cas de condamnation ou de crime grave (chez Agir et Nation). Notons que la rhétorique d'Agir mêle insécurité et terrorisme *islamiste* de manière bien plus marquée que chez la Droite populaire et Nation. Le programme d'Agir débute d'ailleurs par l'idée que « la charia est [...] contraire à la démocratie ». En revanche, Nation évoque la lutte antiterroriste mais ne réfère pas à l'islam. Les trois formations plaident en outre pour un refinancement de la justice, pour sa modernisation et le renforcement de l'indépendance des juges. En termes de gestion pénitentiaire, Agir et Nation proposent de faire travailler les prisonniers pour payer leur incarcération et de suspendre les allocations familiales aux parents de délinquants. Nation apparaît plus radicale. Parmi ses propositions, on retrouve l'abaissement de l'âge de la majorité pénale à 14 ans, la facilitation de la

<sup>88</sup> Droite populaire, « Nos priorités », <https://droitepopulaire.be/index.php/programme/nos-priorites>, page consultée le 31 août 2020.

<sup>89</sup> Droite populaire, « Notre Manifeste », <https://droitepopulaire.be/programme/notre-manifeste>, page consultée le 31 août 2020.

<sup>90</sup> Droite populaire, « Notre Profession de foi », <https://droitepopulaire.be/programme/notre-profession-de-foi>, page consultée le 31 août 2020.

<sup>91</sup> Agir, « Les bonnes raisons pour agir », <https://parti-agir.be/les-bonnes-raisons-pour-agir>, page consultée le 31 août 2020.

<sup>92</sup> Nation, « Nation en 10 points », <http://www.nation.be/nation-en-10-points>, page consultée le 31 août 2020.

<sup>93</sup> Nation, « Solidarisme », <https://www.nation.be/solidarisme>, page consultée le 31 août 2020.

<sup>94</sup> Nation, « Nos propositions pour la Nation », [https://www.nation.be/wp-content/uploads/2020/04/4\\_5816763260824717481.pdf](https://www.nation.be/wp-content/uploads/2020/04/4_5816763260824717481.pdf), page consultée le 31 août 2020.

<sup>95</sup> Nation, « Solidarisme », *op. cit.*

détention d'armes « pour les honnêtes gens »<sup>96</sup>, le rétablissement de la peine de mort<sup>97</sup> et le rétablissement d'un service militaire minimum.

Sur le plan socio-économique, ces formations donnent à voir des programmes très contrastés. DP, à l'instar du PP et des Listes Destexhe, met en avant un programme socio-économique très à droite (diminution des dépenses publiques, baisse de l'impôt et de la fiscalité, baisse de la TVA, privatisation des entreprises publiques, etc.) et une vision de l'État minimal. DP promeut par ailleurs des politiques d'activation des chômeurs, telles qu'une « formation professionnelle obligatoire pour les jeunes sans travail dans les trois mois de leur sortie du secondaire »<sup>98</sup>. Paradoxalement, DP soutient aussi des mesures telles que la pension minimale à 1 500 euros net et un retour à la pension à 65 ans – des revendications plutôt marquées à gauche. Ces dernières mesures se retrouvent également chez Agir, dont le programme mêle revendications antifiscales (« exonérer d'imposition tout héritage de moins de 250 000 €, « diminuer les charges fiscales et sociales des PME »...) et orientations plus sociales (« salaire mensuel minimum de 1 600 € net », « stopper la chasse aux chômeurs »). Agir semble s'adresser aux travailleurs et aux petits indépendants, qu'il s'agit de protéger face aux multinationales et aux délocalisations, un discours que l'on retrouve chez Nation.

Nation se présente comme plus radical, voire révolutionnaire<sup>99</sup>. Le mouvement se revendique du *solidarisme*<sup>100</sup>, qu'il définit comme une « troisième voie entre le grand capitalisme et le socialisme marxiste »<sup>101</sup>. Le solidarisme rejette l'individualisme et le collectivisme et défend la « solidarité au sein d'une communauté historique de destin : la nation [...] dernier rempart contre le grand capitalisme »<sup>102</sup>. Selon le programme de Nation, « le capital doit être au service du travail », l'« économie partiellement dirigée, contrôle de l'État pour les grandes entreprises »<sup>103</sup>. Le capitalisme, le mondialisme et l'impérialisme (américain surtout)<sup>104</sup> apparaissent comme les ennemis des travailleurs et de la nation. En termes de mesures spécifiques, Nation propose, entre autres, l'interdiction de la spéculation, l'imposition des multinationales, une taxe sur les grandes fortunes et sur les industries du luxe, le contrôle direct des banques par l'État, la limitation des revenus des grands patrons ; auxquelles s'ajoutent des mesures telles que la réduction des charges fiscales des PME et des indépendants.

Les droits sociaux sont attribués au prisme de la « préférence nationale » (ou européenne), selon la logique du *Welfare Chauvinism*<sup>105</sup>. Agir apparaît plus radical que DP

<sup>96</sup> Nation, « Nos propositions pour la Nation », *op. cit.*, p. 28.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>98</sup> Droite populaire, « Nos priorités », *op. cit.*

<sup>99</sup> « [Il] ne sert à rien d'essayer d'un peu améliorer le système dans lequel nous vivons. Il faut profondément le changer ! », <https://www.nation.be/solidarisme>.

<sup>100</sup> D'autres formations d'extrême droite ont fait référence à cette doctrine, théorisée au XIX<sup>e</sup> siècle en France par le radical Léon Bourgeois. Parmi ces formations d'extrême droite, citons le Mouvement solidariste français (MSF) dans les années 1970 et le mouvement Troisième Voie dans les années 2010 (*Mediapart*, le 26 juin 2013).

<sup>101</sup> Nation, « Nation en 10 points », *op. cit.*, point 4.

<sup>102</sup> *Ibid.*

<sup>103</sup> *Ibid.*

<sup>104</sup> « Nation est un mouvement anti-impérialiste. Nation considère les USA et son bras armé l'OTAN comme des ennemis de l'Europe » (« Nation en 10 points », *ibid.*, point 7).

<sup>105</sup> J. G. Andersen, T. Bjørklund, « Structural Change and New Cleavages: The Progress Parties in Denmark and Norway », *Acta Sociologica*, 33(3), 1990, p. 195-217.

à cet égard : prime aux patrons embauchant prioritairement des Européens résidant sur le territoire national, limitation des permis de travail aux étrangers non européens tant que le chômage est au-dessus de 4 %. Nation quant à lui prône la « solidarité envers ceux qui le méritent »<sup>106</sup>, autrement dit les nationaux précarisés (sans-abri, pensionnés, petits indépendants, etc.), en stoppant les dépenses visant les populations étrangères (demandeurs d'asile, migrants, commerçants d'origine étrangère, etc.).

Sur les valeurs, les trois partis diffèrent. DP défend une vision laïque de la société, en voulant, par exemple, remplacer les cours de religion et de morale par un cours d'histoire et d'introduction aux philosophies et aux religions, et interdire les signes religieux dans tous les secteurs publics. DP se revendique autant des valeurs des Lumières que de l'héritage gréco-romain et chrétien. Tout en privilégiant la laïcité dans les écoles publiques, Agir défend la liberté de choix et l'existence de multiples réseaux d'enseignement. Agir entend s'attaquer surtout à l'islamisme, en interdisant « toute propagande pour la charia ».

Nation veut d'abord défendre « le concept d'une identité européenne homogène » allant « de Brest à Vladivostok, avec un axe Paris-Berlin-Moscou »<sup>107</sup>, et « affirme l'héritage chrétien de la civilisation européenne »<sup>108</sup>. Le mouvement se définit néanmoins comme non confessionnel et entend combattre « l'extrémisme religieux et ceux qui veulent transformer nos sociétés au nom de la religion »<sup>109</sup> – l'islam est toutefois peu, voire jamais directement cité. Nation inclut l'interdiction de signes religieux ostentatoires dans les services publics et l'interdiction des cours de religion dans les écoles publiques. Au-delà de l'enjeu de la laïcité, les valeurs traditionnelles sont au cœur du message de Nation : « une jeunesse saine moralement et physiquement qui rejette les plaisirs artificiels tels que la drogue »<sup>110</sup> ; le soutien à la culture européenne et aux productions culturelles dans le respect des « bonnes mœurs » et des « valeurs européennes »<sup>111</sup>, la promotion de « la famille traditionnelle » et l'opposition à l'homoparentalité. Nation entend limiter le droit à l'avortement aux cas extrêmes (viol, malformations et risques pour la vie de la mère) – tant pour des raisons éthiques que pour pallier le « déficit démographique qui touche notre population »<sup>112</sup>, en lien avec la thèse du déclin de l'Occident et de « l'homme blanc »<sup>113</sup>. Il est intéressant de pointer le grand écart entre Nation, promouvant des politiques natalistes (notamment en termes de versement des allocations familiales), et la Droite populaire, qui promeut un système d'allocations familiales dégressives et pointe la surpopulation comme l'une des causes du dérèglement environnemental.

À ce sujet, les trois formations diffèrent. Chez la Droite populaire, le ton est donné : « La défense de l'environnement et du climat n'autorise pas de sacrifier l'économie et

<sup>106</sup> Nation, « Nos propositions pour la Nation », *op. cit.*, p. 1.

<sup>107</sup> Nation, « Solidarisme », *op. cit.*

<sup>108</sup> Nation, « Nation en 10 points », *op. cit.*, point 2.

<sup>109</sup> *Ibid.*

<sup>110</sup> *Ibid.*, point 9.

<sup>111</sup> Nation, « Nos propositions pour la Nation », *op. cit.*, p. 5.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>113</sup> Nation, « Coup de gueule ! De quoi le Blanc serait-il coupable ? », *Nation.be*, 2020, <https://www.nation.be/2020/07/03/coup-de-gueule-de-quoi-le-blanc-serait-il-coupable/>, page consultée le 31 août 2020.

l'emploi. »<sup>114</sup> Il faut mettre « fin au matraquage fiscal et parafiscal des automobilistes », la voiture apparaissant comme un facteur de liberté individuelle. La Droite populaire défend l'énergie nucléaire et l'hydrogène et se présente plus sceptique quant aux énergies renouvelables, notamment l'éolien. Agir semble plus environnemental, dans la rhétorique du moins (« Ne plus réglementer l'économie sans tenir compte de l'écologie »<sup>115</sup>). Le parti soutient le nucléaire en attendant mieux, veut encourager fiscalement les entreprises à être plus vertes et favoriser les transports publics. Agir entend respecter les Accords de Paris.

Chez Nation, l'écologie apparaît comme un enjeu relativement saillant. Ses propositions sont nombreuses<sup>116</sup> et se couplent à la défense d'un modèle agricole traditionnel (mesures protectionnistes, interdiction des OGM, préférence locale) et à la dénonciation du capitalisme mondial – les multinationales étant pointées comme les principales responsables de la pollution et de la destruction de la nature. Les trois formations s'accordent sur la protection animale, plaçant toutes pour des sanctions plus sévères de la maltraitance animale. DP et Agir se prononcent fermement contre l'interdiction de l'abattage rituel sans étourdissement. Nation plaide pour un meilleur contrôle.

Enfin, le rapport de ces trois formations aux institutions politiques peut être soulevé. DP ne se présente pas comme un acteur antisystème. Certaines de ses propositions indiquent une volonté d'affaiblir les structures intermédiaires – renforcer la Capac (Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage) et la Caami (Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité) au détriment des organismes issus des piliers. En termes institutionnels, DP défend une vision plutôt régionaliste de l'État belge, avec quatre régions, la suppression des provinces, des Communautés et du Sénat.

Chez Agir, les postures antisystème s'expriment à l'endroit « des salaires des grands fonctionnaires, magistrats et autres commis de l'État », qu'il s'agit de plafonner, et à l'égard du cumul des mandats, qu'il s'agit d'interdire (une position que l'on retrouve chez DP). Par ailleurs, Agir souhaite attribuer une personnalité juridique aux syndicats et partis afin qu'ils puissent être pénalement responsables. Les enjeux institutionnels sont peu saillants chez Agir et le parti partage globalement les positions de DP.

Chez Nation, le ton est celui du rejet de la « politique pourrie »<sup>117</sup>. L'objectif de « dépolitisation » est central. Il faut également « combattre l'État syndical ». Nation plaide pour l'instauration du référendum d'initiative citoyenne – une proposition que l'on retrouve chez DP. Notons qu'aucun point de programme chez Nation n'évoque les enjeux institutionnels de l'État fédéral belge.

Cette analyse révèle la diversité de priorités et de positionnements idéologiques de la droite radicale francophone. La Droite populaire combine des positionnements très à droite – sur les thématiques *law & order*, le socio-économique, l'environnement – sans pour autant se présenter comme conservatrice sur les enjeux de société. Tout en s'affichant comme une alternative aux partis traditionnels, DP ne remet pas

<sup>114</sup> Droite populaire, « Nos priorités », *op. cit.*

<sup>115</sup> Agir, « Écologie », <https://parti-agir.be/3-ecologie>, page consultée le 31 août 2020.

<sup>116</sup> Nation, « Nos propositions pour la Nation » *op. cit.*, p. 5-17.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 54.

fondamentalement en cause le système politique. Agir se distingue par la combinaison d'une rhétorique anti-immigration et sécuritaire visant principalement la « menace » islamique et des préoccupations sociales. Nation se distingue par le caractère radical de son discours, empreint de théories conspirationnistes. Son programme mêle conservatisme extrême en termes de valeurs et de modèle sociétal et propositions anticapitalistes et protectionnistes aux niveaux socio-économique et environnemental. Cette diversité de positionnements et d'objectifs contribue au morcellement de l'extrême droite, qui peine à se structurer autour d'un message commun. Chacune de ces formations s'adresse à une « niche » d'électeurs trop peu nombreux pour leur procurer une assise électorale digne de ce nom.

## Le profil des électeurs du PP et des Listes Destexhe (2019)

*In fine*, analysons l'électorat de ces formations politiques. Qui sont ces hommes et ces femmes qui votent pour des partis de droite radicale ? Quelles sont leurs attitudes et leurs opinions ?

Répondre à ces questions n'est pas un travail aisé. Même au plus « fort » de leur histoire, les formations de droite radicale ont rarement agrégé plus de 5 à 6 % des votes. Ces niveaux représentent un véritable casse-tête pour atteindre un échantillon représentatif d'électeurs.

Pour tenter de dépasser ces difficultés, nous mobilisons les données d'une enquête réalisée par le Centre d'étude de la vie politique de l'ULB. Il s'agit d'une enquête « sortie des urnes » réalisée à l'occasion des élections fédérales du 26 mai 2019. Cette étude a été conduite dans les communes de la Région de Bruxelles et sur un échantillon représentatif des communes en Région wallonne. L'affectation des bureaux a été faite pour toucher, autant que faire se peut, les différents espaces et catégories des deux régions et en tenant compte du poids démographique des cantons et circonscriptions. Le nombre total des personnes interviewées s'élève à 2 123 à Bruxelles et à 3 458 en Wallonie. La taille de cet échantillon nous permet de présenter des données relatives au vote pour le Parti populaire et les Listes Destexhe, que nous avons regroupés en une seule catégorie. Vu le faible nombre d'électeurs d'autres formations (Agir, Nation), il nous est impossible de dresser leur portrait type.

Le tableau 9 présente leur profil sociodémographique et compare les résultats à Bruxelles et en Wallonie. Les électeurs de la droite radicale en 2019 sont tendanciellement des hommes, des ouvriers ou des employés. On trouve aussi parmi ces électeurs une proportion importante de pensionnés, d'électeurs ayant un niveau d'étude moyen et de confession catholique ou athée. Des différences notables apparaissent entre les deux régions.

Ce profil s'applique davantage en Région wallonne. On observe 61,3 % d'hommes parmi les électeurs de droite radicale en Wallonie, pour 52,6 % à Bruxelles. Cette

structure de genre dissemblable a déjà été constatée dans l'électorat frontiste des années 2000<sup>118</sup>. La catégorie d'âge la plus représentée est celle des 45-54 ans (21,8 % en Wallonie, tandis qu'à Bruxelles c'est la catégorie des 35-44 ans (35 %). La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée au sein de l'électorat de droite radicale est celle des pensionnés en Wallonie (20,5 %), alors que c'est celle des employés à Bruxelles (33,3 %).

En Région bruxelloise, l'électorat de droite radicale est relativement plus âgé (87 % des électeurs PP-Listes Destexhe ont plus de 35 ans, alors que 66,5 % des électeurs des autres partis ont plus de 35 ans). À Bruxelles, on trouve davantage d'ouvriers, d'employés, de commerçants/indépendants et de (pré)pensionnés chez les électeurs de droite radicale que parmi les électeurs des autres partis. En Wallonie, les électeurs PP-Listes Destexhe se trouvent davantage que les électeurs des autres partis parmi les ouvriers (19,2 % contre 12,3 % pour les autres partis), les fonctionnaires (12,7 % vs 7,1 %) et les inactifs (17,9 % vs 11,8). Enfin, les électeurs PP-Listes Destexhe à Bruxelles se démarquent par leur niveau d'éducation moins élevé en moyenne et leur confession catholique.

**Tableau 9.** Profil sociodémographique des électeurs du PP et des Listes Destexhe en 2019 en Région bruxelloise et en Région wallonne

Région bruxelloise (N = 78)			Région wallonne (N = 155)		
	%	Moyenne autres partis (en %)		%	Moyenne autres partis (en %)
Homme	52,6	49,5	Homme	61,3	47,7
Femme	47,4	50,5	Femme	38,7	52,3
18-24 ans	0,00	14,5	18-24 ans	10,9	12,3
25-34 ans	13,0	19,0	25-34 ans	18,6	13,8
35-44 ans	35,0	18,5	35-44 ans	13,5	14,5
45-54 ans	11,7	16,3	45-54 ans	21,8	16,5
55-64 ans	20,8	13,1	55-64 ans	17,9	16,7
> 65 ans	19,5	18,6	> 65 ans	17,3	26,2
Ouvrier	21,8	11,5	Ouvrier	19,2	12,3
Employé	33,3	23,9	Employé	14,7	20,1
Fonctionnaire	6,4	8,1	Fonctionnaire	12,2	7,1
Cadre	1,3	3,5	Cadre	2,6	2,5
Libérale	6,4	4,1	Libérale	2,6	1,7
Commerçant / indépendant	11,6	5,1	Commerçant / indépendant	5,8	4,5

<sup>118</sup> P. Delwit, « Le parti populaire (PP) », *op. cit.*, p. 249-250.

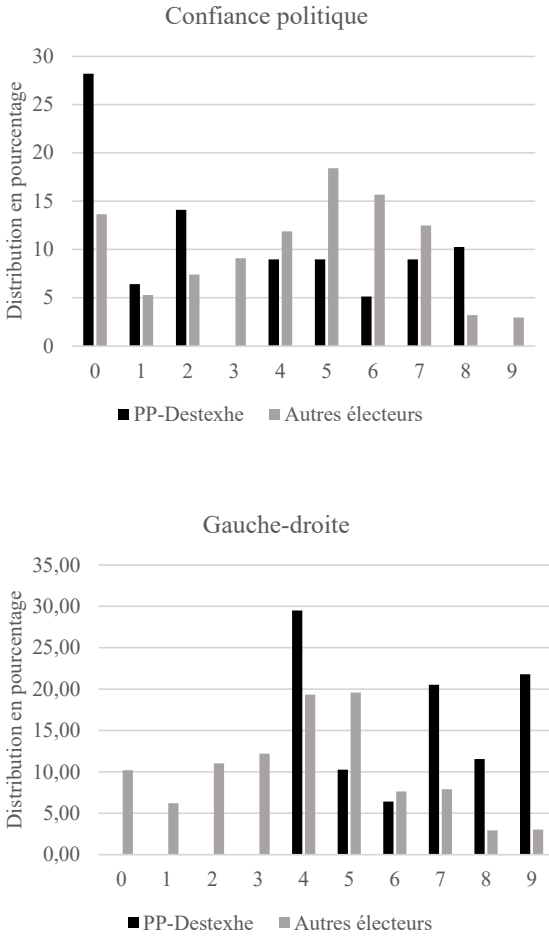


Région bruxelloise (N = 78)			Région wallonne (N = 155)		
	%	Moyenne autres partis (en %)		%	Moyenne autres partis (en %)
Étudiant	0,00	14,4	Étudiant	4,5	11,5
(Pré)pensionné	19,2	16,7	(Pré)pensionné	20,5	27,6
Autres inactifs		12,7	Autres inactifs	17,9	11,8
Aucun	0,00	5,6	Aucun	5,8	4,8
Primaire + secondaire inférieur	38,5	27,0	Primaire + secondaire inférieur	27,3	26,9
Secondaire supérieur	26,9	28,4	Secondaire supérieur	47,4	35,7
Supérieur non universitaire	20,5	12,7	Supérieur non universitaire	11,7	17,9
Universitaire	14,1	26,3	Universitaire	7,8	14,7
Athée + agnostique	38,0	39,0	Athée + agnostique	42,6	43,9
Catholique	31,6	23,0	Catholique	38,1	35,2
Autre chrétien	12,7	11,2	Autre chrétien	12,9	11,4
Musulman	10,1	22,3	Musulman	0,6	5,1
Autre	7,6	4,5	Autre	5,8	4,4

Source : Enquête sortie des urnes du Centre d'étude de la vie politique de l'ULB.

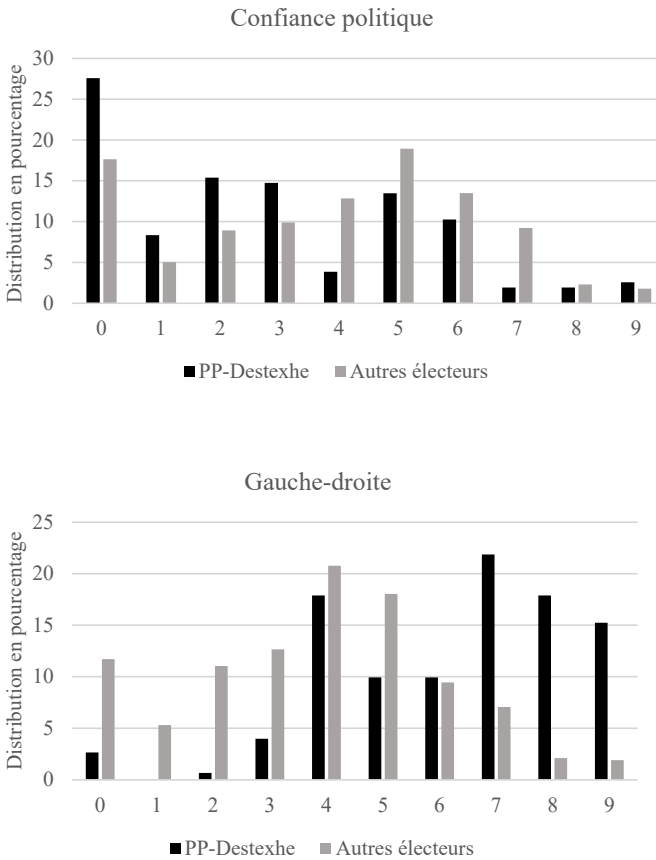
Les graphiques 1 et 2 ci-dessous s'intéressent aux *attitudes* politiques des électeurs du PP et des Listes Destexhe, via deux indicateurs : la confiance envers les hommes et femmes politiques et l'autopositionnement sur l'axe gauche-droite. En Région bruxelloise (graphique 1), les électeurs du PP et des Listes Destexhe ont un niveau de confiance assez bas. Sur une échelle allant de 0 (pas du tout confiance) à 9 (tout à fait confiance), la moyenne pour ces électeurs se situe à 3,2 (contre 4,2 chez les électeurs des autres partis – une différence significative statistiquement). En termes de distribution, 35 % des électeurs PP-Listes Destexhe se situent à 0 ou 1 sur l'échelle. Par ailleurs, ces électeurs se positionnent nettement à droite : près de 60 % d'entre eux se situent entre 6 et 9 ; et leur position moyenne est à 6,4 (pour 3,9 chez les électeurs des autres partis – une différence significative statistiquement). Le niveau de confiance politique des électeurs PP-Listes Destexhe en Wallonie est en moyenne moins élevé par rapport aux autres électeurs wallons (2,8 vs 3,8) et moins élevé que chez les électeurs de droite radicale bruxellois. Les électeurs de droite radicale en Wallonie se placent légèrement moins à droite qu'à Bruxelles, avec 6,25 de moyenne ; mais significativement plus à droite que les électeurs des autres partis (3,8).

**Graphique 1.** Niveau de confiance politique et autositionnement gauche-droite des électeurs PP-Listes Destexhe en Région bruxelloise comparés aux autres électeurs



Source : Enquête sortie des urnes du Centre d'étude de la vie politique de l'ULB.

**Graphique 2.** Niveau de confiance politique et autopositionnement gauche-droite des électeurs PP-Listes Destexhe en Région wallonne comparés aux autres électeurs



Source : Enquête sortie des urnes du Centre d'étude de la vie politique de l'ULB.

Un dernier élément d'analyse a trait à la relation entre les préoccupations des électeurs et le vote pour la droite radicale. Lors du sondage, quatorze propositions ont été soumises aux citoyens, qui devaient en choisir deux – sans classement. Parmi ces propositions, on trouve des thématiques rattachées au clivage gauche/droite, d'autres de nature plus socio-économique ; d'autres encore liées aux enjeux de sécurité, d'immigration, et enfin à des préoccupations plutôt globales comme la lutte contre le changement climatique.

Le tableau 10 présente les proportions d'électeurs ayant exprimé un choix pour ces thématiques et permet de comparer les électeurs de droite radicale avec ceux des autres partis. Sans surprise, la « lutte contre l'immigration » apparaît comme la grande priorité de l'électorat du PP et des Listes Destexhe. Environ un quart d'entre eux ont choisi cette priorité, alors que moins de 3-4 % des électeurs des autres partis citent cette préoccupation. En revanche, alors que la lutte contre le réchauffement

climatique apparaît comme la deuxième priorité des électeurs des autres partis (22 % à Bruxelles, 18 % en Wallonie), seulement 6 à 7 % des électeurs à *la droite de la droite* citent cette priorité. Ce résultat est cohérent avec l'orientation programmatique de la Droite populaire sur cet enjeu.

Sur les enjeux socio-économiques, les priorités de cet électorat sont moins évidentes. À Bruxelles, les électeurs du PP et des Listes Destexhe semblent plus préoccupés par la diminution des impôts (13,2 %) et moins préoccupés par la réduction des inégalités sociales (7,6 %) que les électeurs des autres partis (respectivement 9 % et 24,1 %) ; ce qui suggère un positionnement plus « à droite ». En Wallonie, cette tendance est moins nette, les électeurs de la droite radicale apparaissant plus préoccupés par la réduction des inégalités sociales (12,9 %) et moins par la réduction d'impôts (11,9 %) que leurs homologues bruxellois. Il existerait donc en Wallonie un terreau plus propice au succès de formations telles qu'Agir.

En termes de préoccupations sur les enjeux sécuritaires, environ 12 % des électeurs de droite radicale citent la « lutte contre le terrorisme islamique » comme préoccupation principale, que cela soit à Bruxelles ou en Wallonie, où environ 3,5-4 % des électeurs des autres partis se sentent concernés par cet enjeu. La lutte contre l'insécurité en général apparaît néanmoins plus saillante pour les électeurs PP-Listes Destexhe à Bruxelles (11,1 %, pour 4,4 % des électeurs des autres partis) qu'en Wallonie (5,2 %, pour 5,4 % électeurs des autres partis). Une autre différence entre les électeurs de droite radicale concerne l'enjeu du bien-être animal : il apparaît plus saillant en Wallonie (8,1 % comparés à 4,5 % des électeurs des autres partis) qu'à Bruxelles (2,1 %, comparés à 2,8 % des électeurs des autres partis). À noter aussi la moindre priorité accordée à la lutte contre les discriminations vis-à-vis des femmes chez cet électorat, particulièrement à Bruxelles (1,4 % contre 8,2 % des électeurs des autres partis).

L'électorat francophone de droite radicale se distingue clairement des électeurs des autres partis par ses préoccupations en matière migratoire (dans laquelle on peut inclure la lutte contre le terrorisme islamique), mais aussi par la faible priorité donnée aux enjeux climatiques et aux préoccupations de genre. Constatons néanmoins un profil différent de cet électorat à Bruxelles et en Wallonie : à Bruxelles, il est plus « droitier », au niveau socio-économique mais aussi sécuritaire ; en Wallonie, il semble plus centriste sur les enjeux socio-économiques, et par ailleurs, plus sensible à la cause animale.

**Tableau 10.** Priorités politiques des électeurs du PP et des Listes Destexhe en 2019 en Région bruxelloise et en Région wallonne

Bruxelles			Wallonie		
Thématiques	%	Moyenne autres partis (en %)	Thématiques	%	Moyenne autres partis (en %)
Réduire les inégalités sociales	7,6	24,1	Réduire les inégalités sociales	12,9	19,8
Lutter contre le réchauffement climatique	6,2	22,0	Lutter contre le réchauffement climatique	7,1	17,8
Augmenter les salaires	11,1	12,6	Augmenter les salaires	9,7	17,0
Diminuer les impôts	13,2	9,0	Diminuer les impôts	11,9	13,3
Lutter contre les discriminations vis-à-vis des femmes	1,4	8,2	Lutter contre les discriminations vis-à-vis des femmes	2,3	6,9
Lutter contre l'insécurité	11,1	4,4	Lutter contre l'insécurité	5,2	5,5
Assurer le bien-être animal	2,1	2,7	Assurer le bien-être animal	8,1	4,5
Lutter contre le terrorisme islamique	11,8	4,2	Lutter contre le terrorisme islamique	11,9	3,5
Lutter contre l'immigration	25	3,8	Lutter contre l'immigration	22,6	2,8
Défendre les droits des francophones	4,2	3,3	Défendre les droits des francophones	1,6	3,0
Fermer au plus tôt les centrales nucléaires	0	1,9	Fermer au plus tôt les centrales nucléaires	0,6	2,3
Limiter les allocations de chômage dans le temps	4,2	1,8	Limiter les allocations de chômage dans le temps	2,3	2,0
Arrêter de pénaliser les automobilistes	2,1	1,2	Arrêter de pénaliser les automobilistes	0,6	0,9
Sortir la Belgique de l'Union européenne	0	0,8	Sortir la Belgique de l'Union européenne	3,2	0,7

Source : Enquête sortie des urnes du Centre d'étude de la vie politique de l'ULB.

## Conclusions et perspectives

Près de quarante ans après l'émergence du Front national belge, la droite radicale francophone se présente en ordre dispersé. Depuis l'éclatement du FN dans les années 2000, de nombreux groupuscules vivent. Ponctuellement, certaines formations gagnent en notoriété, souvent via l'impulsion d'une personnalité excentrique ou populaire, et parviennent à glaner quelques élus. Puis, rapidement, des dissidences émergent, suite à des désaccords ou afin de se distancier de membres infréquentables.

En termes programmatiques, l'offre apparaît éclatée entre différentes tendances. Si les partis de droite radicale francophones s'accordent sur les enjeux ethnocentristes et sécuritaires, leurs divergences sont nombreuses. C'est le cas sur le clivage socio-économique, qui structure encore fortement la demande électorale en Wallonie et à Bruxelles, mais aussi sur l'environnement, enjeu central de l'élection de 2019.

Au-delà des caractéristiques présentées dans ce chapitre, il convient de citer trois éléments contribuant au maintien de ces acteurs aux marges du système politique francophone. Premièrement, l'absence d'un sentiment identitaire « nationaliste » ou « régionaliste » fort en Wallonie et à Bruxelles<sup>119</sup>. Deuxièmement, le maintien d'un « cordon sanitaire » autour de ces acteurs, tant au niveau politique qu'au niveau médiatique<sup>120</sup>. Troisièmement, la capacité des autres partis à « absorber » la demande électorale : le MR, en adoptant des positions « fermes » sur les enjeux sécuritaires et d'immigration, parvient à contenir les acteurs à *la droite de la droite* ; le PS, de par son implantation locale et son programme socio-économique à gauche, maintient un électorat relativement fidèle ; enfin, le PTB parvient à convaincre les électeurs déçus du PS en combinant un programme à *la gauche de la gauche* et une rhétorique protestataire. Eu égard à ces éléments, il est peu probable de voir émerger, dans les prochaines années, un parti de droite radicale de même ampleur que le Vlaams Belang en Flandre.

## Bibliographie

Agir, « Agir pour le changement – Historique », <https://parti-agir.be/historique>, page consultée le 31 août 2020.

Agir, « Les bonnes raisons pour agir », <https://parti-agir.be/les-bonnes-raisons-pour-agir>.

Agir, « Écologie », <https://parti-agir.be/3-ecologie>, page consultée le 31 août 2020.

Andersen J.G., Bjørklund T., « Structural Change and New Cleavages: The Progress Parties in Denmark and Norway », *Acta Sociologica*, 33(3), 1990, p. 195-217.

Arçq E., Blaise P., De Coorebyter V., « Les résultats des élections communales du 8 octobre 2000. I. En Wallonie et à Bruxelles », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1481-1482, 2000.

Balace F., « Rex aux élections communales de 1938 », in Crédit communal de Belgique (éd.), *Les Élections communales et leur impact sur la politique belge (1890-1970)*, Bruxelles, Crédit communal, 1994.

Biard B., Blaise P., Faniel J., Istasse C., Sägesser C., « Les résultats des élections régionales et communautaires du 26 mai 2019 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2414-2415, 2019.

Biard B., Blaise P., Faniel J., Istasse C., Sägesser C., « Les résultats des élections fédérales et européennes du 26 mai 2019 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2433-2434, 2019.

Blaise P., « Les résultats des élections législatives du 13 juin 1999 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1653-1654, 1999.

<sup>119</sup> P. Delwit, « The Belgian National Front and the question of Power », in P. Delwit, Ph. Poirier (éds), *The Extreme Right Parties and power in Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 141-166.

<sup>120</sup> L. de Jonge, « The Curious Case of Belgium: Why is There no Right-Wing Populism in Wallonia? », *Government and Opposition*, online first, 2020.

- Blaise P., De Coorebyter V., « Les résultats des élections fédérales du 18 mai 2003 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1799-1800, 2003.
- Blaise P., Demertzis V., Faniel J., Istasse C., Pitseys J., « Les résultats des élections fédérales et européennes du 25 mai 2014 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2242-2243, 2014.
- Blaise P., Demertzis V., Faniel J., Istasse C., Pitseys J., « Les résultats des élections régionales et communautaires du 25 mai 2014 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2223-2224, 2014.
- Blaise P., De Coorebyter V., Faniel J., « Les résultats des élections fédérales du 10 juin 2007 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1964-1965, 2007.
- Brewaews P. H., Dahaut V., Tolbiac A., « L'extrême droite francophone face aux élections », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1350, 1992.
- CRISP, « Nouvelles formes et tendances d'extrême droite en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 140, 1962.
- De Jonge L., « The Curious Case of Belgium: Why is There no Right-Wing Populism in Wallonia? », *Government and Opposition*, online first, 2020.
- Delwit P., *La Vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012.
- Delwit P., « Le Front National (FN) », in Delwit P., van Haute É., Pilet J.-B. (éds), *Les Partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011.
- Delwit P., « Le parti populaire (PP) », in Delwit P., van Haute É., Pilet J.-B. (éds), *Les Partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011.
- Delwit P., « The Belgian National Front and the question of Power », in Delwit P., Poirier Ph. (éds), *The Extreme Right Parties and power in Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 141-166.
- Delwit P., De Waele J.-M., Rea A., « Les étapes de l'extrême droite en Belgique », in Delwit P., De Waele J.-M., Rea A. (éds), *L'Extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1009, p. 57-83.
- De Coorebyter V., « Les résultats des élections communales du 14 octobre 2012 à Bruxelles », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2193-2194, 2013.
- Droite populaire, « Nos priorités », <https://droitepopulaire.be/index.php/programme/nos-priorites>, page consultée le 31 août 2020.
- Droite populaire, « Notre Manifeste », <https://droitepopulaire.be/programme/notre-manifeste>, page consultée le 31 août 2020.
- Droite populaire, « Notre Profession de foi », <https://droitepopulaire.be/programme/notre-profession-de-foi>, page consultée le 31 août 2020.
- Faniel J., « Les résultats des élections communales du 14 octobre 2012 en Wallonie », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2204-2205, 2013.
- Faniel J., « Le FN : combien de divisions ? », *La Revue nouvelle*, 2009, <https://www.revuenouvelle.be/Le-FN-combien-de-divisions>, page consultée le 31 août 2020.
- Faniel J., « Les résultats des élections communales du 8 octobre 2006 en Wallonie », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1946-1947, 2007.
- Lentzen E., Blaise P., « Les élections du 21 mai 1995. I. La Chambre et le Sénat », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1481-1482, 1995.
- Mabille X., Lentzen E., « Les élections du 13 décembre 1987 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1179-1180, 1987.
- Mabille X., Lentzen E., Blaise P., « Les élections législatives du 24 novembre 1991 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1335-1336, 1991.
- Manise J.-L. « Quand le FN met l'extrême droite francophone à la porte », *Cesep*.
- Nation, « Coup de gueule ! De quoi, le Blanc serait-il coupable ? », <https://www.nation.be/2020/07/03/coup-de-gueule-de-quoi-le-blanc-serait-il-coupable>.

Nation, « Sur les 20 ans de Nation ! (texte et vidéos) », <https://www.nation.be/sur-les-20-ans-de-nation-texte-et-videos>, page consultée le 31 août 2020.

Nation, « Nation en 10 points », <http://www.nation.be/nation-en-10-points>, page consultée le 31 août 2020.

Nation, « Solidarisme », <https://www.nation.be/solidarisme>, page consultée le 31 août 2020.

Nation, « Nos propositions pour la Nation », [https://www.nation.be/wp-content/uploads/2020/04/4\\_5816763260824717481.pdf](https://www.nation.be/wp-content/uploads/2020/04/4_5816763260824717481.pdf), page consultée le 31 août 2020.

Paulis E., François C., « Les stratégies d'implantation locale de DéFI, du PTB et du PP à l'aune du scrutin local de 2018 », in Dodeigne J., Close C., Jacquet J., Matagne G. (éds), *Les Élections locales du 14 octobre 2018 en Wallonie et à Bruxelles : une offre politique renouvelée ?* Genval, Vanden Broele, 2020.

Sartori G., *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011.

Van Eesbeeck P., *L'UDRT. De la révolte antifiscale des indépendants au libéralisme antiradical*, Bruxelles, ULB, 1985.